Section des Bouches-du-Rhône

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'ACTION SOCIALE (CDAS) DU 1er AVRIL 2022

Vu la réforme qui s'opère au sein de l'action sociale de notre ministère, nous avons estimé utile de rappeler dans notre liminaire l'essence-même de l'action sociale pour en rappeler toute son importance.
En effet, l'action sociale désigne l'ensemble des moyens par lesquels une société agit sur elle-même pour préserver sa cohésion par des actions visant à aider les personnes à mieux vivre, à acquérir ou à préserver leur autonomie et à s'adapter au milieu social environnant.

Après lecture des liminaires, la présidente du CDAS n'a pas souhaité faire de commentaire, car elles abordaient des sujets essentiellement nationaux.

8 points étaient à l'ordre du jour de ce CDAS :

1. Budget Crédits d'Actions Locales (CAL)

Le montant du CAL alloué en 2022 à l'action sociale des Bouches du Rhône est de 124 951 € auquel s'ajoute 7 800 €, geste financier du secrétariat général pour compenser l'annulation très tardive du spectacle de l'arbre de Noël.
Les actions locales concernent 3902 actifs, 2127 enfants et 4619 retraités.

2. Réunion/journée annuelle des retraités

Cette année encore, la réunion annuelle n'a pas pu avoir lieu à cause de la crise sanitaire.
Comme l'année dernière, une loterie, en présence des organisations syndicales, a été mise en place et 60 paniers gourmands ont été attribués aux gagnants.
Si la situation sanitaire le permet, cette réunion aura lieu au Florida Palace en 2023.
Une autre salle avec une si grande capacité d'accueil est difficile à trouver sur Marseille. Peut-être faudrait-il élargir les recherches à une commune environnante.

3. Sortie Enfants Printemps

Du 5 au 11 avril : centre aéré, budgétisé au départ pour 40 enfants mais vu le vécu des enfants dû la crise sanitaire, il a été décidé de satisfaire les 51 demandes.

4. Sortie Famille

La sortie famille aura lieu le 18 juin 2022 à Porquerolles.
L'année dernière 100 agents y avaient participé.
La Camargue est une destination envisagée pour 2023.

5. Sortie/Séjours Enfants Toussaint

Séjour à Paris pour les 10/15 ans : 35 participants.
Centre aéré pour les 4/12 ans : 30 participants (prestation très prisée l'année dernière et donc reconduite cette année).

Pour les vacances de la Toussaint, l'EPAF va pérenniser des séjours à l'étranger.
Par conséquent, un séjour à l'étranger ne sera pas organisé par l'action sociale départementale , sinon vos enfants ne pourraient pas s'inscrire aux séjours proposés par l'EPAF.

La gestion du séjour à l'étranger par l'EPAF nous donnerait localement, en 2023, la possibilité de proposer deux centres aérés supplémentaires :
un qui se déroulerait à la 2e semaine de la Toussaint et l'autre aux vacances de février.

6. Arbre de Noël 2022

Faute d'avoir trouvé d'une part, un lieu adéquat pour accueillir nos enfants et leurs cadeaux, et d'autre part, un spectacle adapté, le cirque demeurera le spectacle de l'arbre de Noël 2022. Mais la délégation continue de prospecter pour trouver un autre type de spectacle adapté aux conditions d'accueil des enfants et accompagnants.
Pour compenser l'annulation du spectacle, le budget départemental a été abondé 7 800 €. Durant cette séance, il a été décidé qu'un chèque cadeau serait remis aux enfants inscrits à l'arbre de Noël 2021.

7. Amitié Finances

Cette action est prise en charge par nos assistantes sociales au moment de Noël.
Les services RH de nos directions, leur communiquent la liste des agents qui peuvent en bénéficier.
Elle concerne les agents en activité, éloignés de leur travail pour raison de santé pendant plus de trois mois successifs. Des chocolats, un livre ou un agenda sont offerts.

8. Consultations juridiques / Action Santé Publique

Les consultations juridiques sont maintenues, les notaires ont décidé de ne pas facturer leur service à l'action sociale, c'est plus commode pour eux.
Pour le moment, aucune action de santé publique n'est prévue avec la collaboration de la MGEFI.
Il a été décidé qu'un groupe de travail réfléchirait à mettre en place une action santé publique concernant le sujet des violences sexuelles et sexistes en faisant appel à une association mais le projet serait encadré par les assistantes sociales et médecins de prévention.

Questions diverses :

Point restauration :

Le budget alloué en 2022 est le même qu'en 2021.
A Sainte-Anne, la liaison froide devrait prendre fin avec l'arrivée de rationnaires supplémentaires appartenant à un autre ministère donc la qualité devrait s'améliorer.

Point d'information sur les places en crèche : Toutes les demandes ont été satisfaites

FO Finances mettra tout en œuvre pour préserver et améliorer les droits en matière d'action sociale qui passe nécessairement par des moyens humains et budgétaires à la hauteur des attentes des personnels

N'hésitez pas à nous contacter

La délégation Force Ouvrière :
Béatrice MARTINEZ - DRFiP - 04.91.17.91.06.
beatrice.martinez@dgfip.finances.gouv.fr

Claude BETTI - INSEE - 04.91.17.59.35.
claude.betti@insee.fr